



Résultats technico-économiques en palmipèdes gras. Campagne 2022

Auteur : V. PEDRO, S. FOURDIN

Contact : pedro@itavi.asso.fr

Adresse
ITAVI – 7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS

Résumé

La France est le premier pays producteur et exportateur de foie gras au monde. L'ITAVI assure la centralisation des données technico-économiques des ateliers de palmipèdes à foie gras et pilote en complémentarité un programme de suivi de fermes de référence permettant de suivre depuis 26 ans l'évolution des performances techniques et économiques des élevages de la filière.

Après une période de retour à la normale, la filière palmipède à foie gras a subi un nouveau coup dur avec la crise sanitaire liée à l'épizootie d'Influenza Aviaire depuis la fin d'année 2021.

L'impact de cette crise se fait ressentir sur les volumes de production remontés dans notre échantillon en recul a minima de 18 %. Si la marge des producteurs sous cahier des charges IGP a pu se maintenir voire progresser, les producteurs en qualité France voient leur marge en recul par rapport à celle de 2021.

Introduction

L'ITAVI centralise depuis 1987 les résultats des éleveurs de palmipèdes gras en production organisée, dans le cadre du programme RENAPALM. Ce programme permet d'établir chaque année des références nationales techniques et économiques en élevage de palmipèdes gras, de mesurer l'évolution des performances et des résultats jusqu'à la marge sur coût alimentaire (MCA). Le réseau de fermes de références, constitué en 1995, permet de collecter des données spécifiques aux éleveurs sur un échantillon plus réduit et d'établir un coût de production ainsi qu'un revenu moyen.

Cet article présente les principaux résultats technico-économiques des élevages de canards gras français en 2022, ainsi qu'un court rappel sur l'évolution des performances. Nous apporterons également un éclairage sur la décomposition du coût de production et une approche de la rémunération permise par l'élevage et l'engraissement de canards mulards.

1. Matériel et méthode

1.1. Taille et représentativité de l'échantillon

Les références RENAPALM 2022 portent sur une seule espèce (canard mulard) et deux activités : le Prêt-à-engraisser (PAE) et l'engraissement. Cette année, l'échantillon a fortement fluctué. En effet, dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) sévissant de la fin 2021 à 2022, la filière a perdu une grande partie de ses animaux, impactant la production. Selon l'Agreste, les abattages sont en baisse de 33,2 % par rapport à 2021 et en glissement sur deux ans de 44,4 % (vs 2020). L'acquisition des données a suivi cette tendance.

Le nombre de groupements opérant dans l'échantillon total de 2022 progresse d'une unité, établissant un niveau de représentativité d'environ 64 % de la production organisée. Au total, 10 groupements de production ont participé au dispositif, regroupant 814 ateliers d'élevage et 1 212 ateliers d'engraissement en 2022, soit une progression de l'échantillon atelier de 5,2 % pour le segment élevage et de 21,2 % pour l'engraissement.

On note cependant une forte diminution dans le nombre de bandes transmises à la fois sur l'activité élevage et l'activité engraissement, conséquence directe de la conjoncture sanitaire.

Tableau 1. Taille de l'échantillon total. Source : Renapalm 2020 et 2021

	2022		2021		Δ 22/21
	Nb OP	Nb bandes	Nb OP	Nb bandes	
Élevage	10	1 660	9	1 967	-16%
Engraissement	9	9 723	8	1 249	-20%

De ce fait, le nombre de bandes réalisé par atelier en 2022 est en baisse, avec 2,0 bandes/atelier pour le maillon élevage (contre 2,8 bandes/atelier en 2021) et de manière beaucoup plus marquée pour le maillon engraissement avec 8,0 bandes/atelier (contre 12,7 bandes en 2021).

Depuis 2019, dernière année relativement stable sur le plan sanitaire pour tous les maillons de production, le nombre de bandes constaté est globalement en tendance baissière. Alors que la diminution du nombre de bandes en 2020 était liée au contexte du COVID-19 et à la perte de débouchés, l'Influenza Aviaire est la principale cause expliquant ce recul pour les campagnes de production de 2021 et 2022.

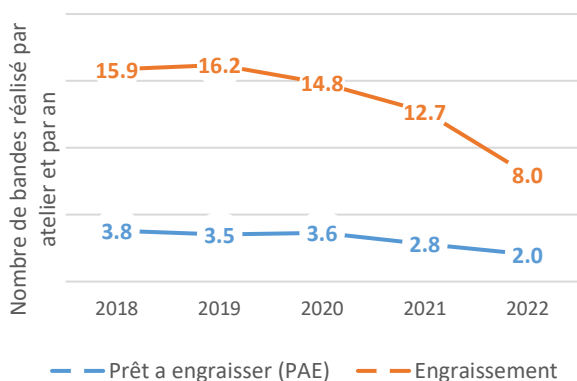


Figure 1 : Nombre de bandes réalisé en production depuis 2018
Source : Renapalm

1.2. Cahiers des charges représentés

En comparant les taux de représentativité des différents cahiers des charges de l'échantillon, on observe une répartition stable pour le segment élevage de canard mulard, toujours nettement dominé par une qualité IGP. À l'inverse, le segment engraissement a connu de fortes variations. Alors que les cahiers des charges IGP et France représentaient une part quasi-équivalente en 2021, l'impact de l'IAHP est beaucoup plus visible. En effet, la violence de l'épidémie dans les Pays-de-la-Loire et tout particulièrement dans le département de la Vendée, a fortement limité le nombre de bandes enquêtées. De même, la proportion du cahier des charges Label Rouge, qui se concentre en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, est

en baisse en raison du contexte sanitaire, avec un impact encore plus prononcé en raison d'un échantillon de petite taille.

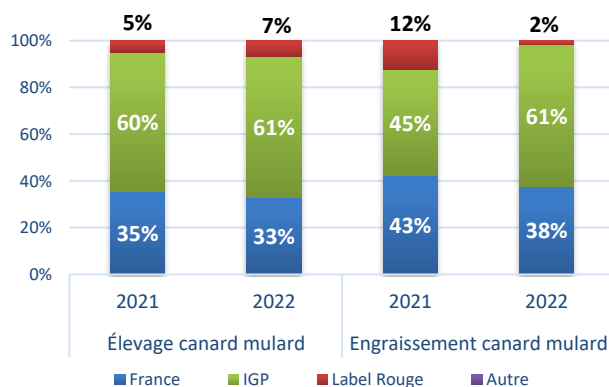


Figure 2 : Répartition par cahier des charges des bandes transmises
Source : Renapalm

1.2. Répartition géographique des élevages

À l'échelle nationale, les deux principales régions productrices de palmipèdes à foie gras sont la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. Elles représentent, en 2022, 78 % de la production nationale (contre 81 % en 2021). Une fois de plus, les impacts de l'IAHP sont nettement visibles en ce qui concerne la région Pays de la Loire qui perd la moitié de sa représentativité, permettant à la région Bretagne d'être au coude à coude pour la 3^{ème} place.

L'échantillon suivi dans ce dispositif confirme la même répartition géographique, tant en élevage qu'en engraissement, avec une concentration de la production standard dans le Grand Ouest (Pays-de-la-Loire et Bretagne principalement).

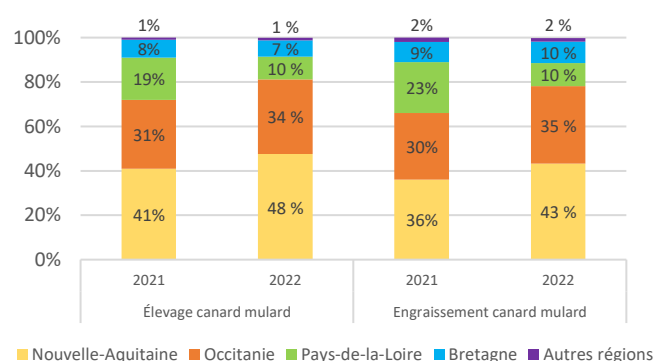


Figure 3 : Répartition géographique des bandes transmises
Source : Renapalm

2. Les résultats technico-économiques en production de canards mulards

2.1. Évolution 2021/2022 des résultats technico-économiques en prêt à engraisser (PAE)

En 2022, la production annuelle de l'échantillon affiche 11,0 millions d'animaux sortis d'élevage. Comparativement à la campagne 2021, la production a connu une diminution de 2,6 millions de têtes, soit -19,4 %.

La production annuelle par atelier est en baisse sur le nombre de bandes réalisé (cf. figure 1). Le nombre d'animaux en place dans les élevages enregistre une baisse de 30,7 %, soit 13 967 têtes contre 20 160 pour la campagne précédente. Toutefois, il est important de noter que la diminution du nombre de têtes par bande n'est pas aussi marquée. En 2022, 6 842 animaux sont mis en place par bande contre 7 163 en 2021, soit une baisse de 4,5 %.

Globalement, les ateliers de Prêt-à-Engraisser (PAE) ont été fortement pénalisés par le manque de bandes en production annuelle, en raison des restrictions réglementaires sur les mises en place et/ou sur la disponibilité en canetons. L'IAHP a touché le segment reproducteur de la filière, qui était jusqu'alors historiquement épargné par l'épidémie.

Si l'on observe la production IGP en 2022, le volume de production s'élève à 6,4 millions de têtes sorties d'élevage. Comparativement à la campagne 2021, la production IGP a connu une diminution de 1,1 million de têtes, soit une baisse de 14,7 %. La production annuelle par atelier a sensiblement baissé, affichant 2,2 bandes/atelier/an (contre 2,8 bandes/atelier/an en 2021), soit -15,2 %. La production IGP est la moins touchée par la baisse de cet indicateur en 2022, en raison des baisses déjà constatées lors des campagnes antérieures. Concernant le nombre d'animaux mis en place par bande, ce dernier est en augmentation, passant de 5 963 têtes à 6 707 têtes mis en place, soit +12,5 % (à l'inverse de la production hors IGP comme explicité ci-dessus).

Si l'on observe la production qualité France en 2022, le volume de production s'élève à 4,2 millions de têtes sorties d'élevage. Comparativement à la campagne 2021, la production "standard" a connu une diminution de 1,5 million de têtes sorties de production, soit -27,2 %. Cette baisse très marquée pour ce segment de qualité est toujours imputable à la violence de l'IAHP dans les Pays de la Loire. Toutefois, il est notable de rappeler que la production qualité France en 2021 était en hausse sur le volume de production en raison d'une stimulation de la demande, liée à la réouverture des débouchés de consommation post-COVID-19. Globalement, la production qualité France retrouve un volume de production quasi-similaire à celui de 2020 (4,5 millions de têtes sorties d'élevage). La production par atelier passe de

3,4 bandes/atelier/an à 1,8 bandes/atelier/an (-47,0 %) avec un volume d'animaux mis en place par bande de 7 921 têtes (contre 8 072 têtes en 2021).

Sur le plan technique, les productions IGP et France restent à des niveaux comparables aux années antérieures. La durée d'élevage progresse par rapport à l'année 2021. Les taux de pertes sont en hausse, et de façon plus marquée en IGP. L'indices de consommation s'améliore pour le cahier des charges France (-0,13 point), alors que le cahier des charges IGP se dégrade (+0,20) avec des poids de sortie relativement similaires à 2021. *De facto*, la consommation d'aliment progresse en IGP et reste stable en qualité France.

Au niveau économique, les prix de l'aliment sont en hausse de 34 % et 31 % pour le cahier des charges France et IGP. Le coût alimentaire qualité France est en progression de 29 % et en IGP de 30 %. De même, les prix des canetons sont en hausse respectivement de 18 % pour la qualité "standard" et de 5 % en IGP.

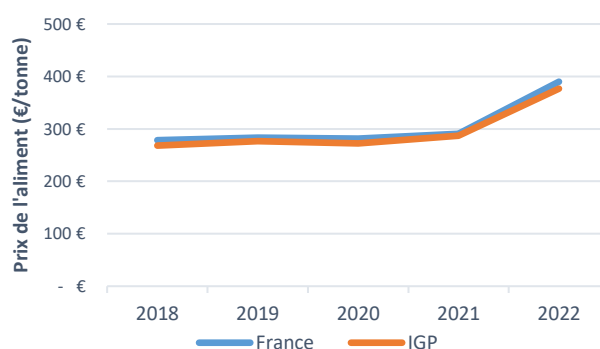


Figure 4 : Evolution du prix de l'aliment PAE IGP et France depuis 2018
Source : Renapalm

Néanmoins, les valorisations des animaux sortis d'élevage sont en hausse. Dans le cas de la production IGP, cette progression de 17 % est en mesure de couvrir la hausse des coûts animaux et aliment, ainsi qu'une progression de la Marge sur Coût Alimentaire (MCA) de 8,4 %. A contrario, la valorisation de la qualité France, en progression de 14 %, est insuffisante pour maintenir la MCA à hauteur de 2021, qui diminue de 5,7 %.

Tableau 2. Résultats techniques et économiques des ateliers d'élevage de canards mulards en 2021 et 2022. Source : Renapalm

		IGP Sud-Ouest		France Standard	
		2022	2021	2022	2021
Critères techniques	Taille des bandes nombre de canards	6 707	5 963	7 920	8 072
	Nombre de lots lot/atelier/an	2,2	2,8	1,8	3,4
	Durée d'élevage jours	86,44	84,9	82,24	79,3
	Conso. d'aliment kg/canard	16,9	16,8	15,4	15,4
	Poids moyen PAE sorti kg vif/canard	3,98	4,15	3,66	3,56
	Indice de consommation kg aliment/kg vif	4,25	4,05	4,20	4,33
	Taux de pertes %	3,71	3,60	3,38	2,37
Critères économiques	Valorisation €/animal sorti	12,42	10,62	11,71	10,28
	Coût caneton cotisé ¹ €/animal sorti	2,75	2,62	2,68	2,28
	Prix aliment €/tonne	377	287	390	290
	Coût aliment €/animal sorti	6,38	4,82	6,00	4,47
	MCAA ² €/animal sorti	3,49	3,20	3,29	3,59

¹ Le coût du caneton est donné cotisé car toutes les OP ne sont pas capables de dissocier la cotisation

² Marge sur Coûts Aliment et Animaux

2.2. Évolution 2021/2022 des résultats technico-économiques en engraissement

En 2022, la production annuelle affiche 10,6 millions d'animaux sortis d'élevage. Comparativement à la campagne 2021, la production connaît une diminution de 2,3 millions de têtes, soit -18,0 %.

La production annuelle par atelier connaît actuellement une tendance à la baisse depuis 2020 en ce qui concerne le nombre de bandes réalisées (cf. Figure 1). Cette diminution se traduit par une réduction de 35,4 % du nombre total d'animaux en place dans les élevages, passant de 13 771 en 2021 à 8 894 têtes mises en place. Parallèlement à cette tendance, le nombre de têtes mises en place par bande augmente de 2,4 %, atteignant 1 109 têtes par rapport à 1 083 l'année précédente.

Globalement, les ateliers d'engraissement de canard mulard, qui se situent en "bout de chaîne" de production, subissent avec plus de gravité la conjoncture sanitaire et économique particulière de 2022.

Si l'on observe la production IGP en 2022, le volume de production s'élève à 6,4 millions de têtes sorties d'élevage. Comparativement à la campagne 2021, la production IGP a connu une progression de 0,63 million de têtes, soit une hausse de 10,9 %. La production annuelle par atelier a sensiblement baissé, affichant 9,9 bandes/atelier/an (contre 11,0 bandes/atelier/an en 2021), soit -9,7 %. Constat identique à celui de l'élevage de PAE, l'engraissement IGP est le moins touché par la baisse de cet indicateur en 2022, en raison des baisses déjà constatées lors des campagnes antérieures, ainsi que sur le nombre de têtes mises en place par bande en hausse de 2,1 % (1 109 têtes en 2022 contre 1 086 en 2021).

En ce qui concerne la qualité France, le volume de production s'élève à 4,1 millions de têtes sorties d'élevage. Comparativement à la campagne 2021, la production a connu une baisse de 1,5 million de têtes, soit -27,2 %. À la différence du maillon PAE qui a retrouvé un niveau de production comparable à 2020, l'engraissement de canard mulard "standard" voit sa production annuelle baisser de 20,0 % en glissement sur 2 ans, ce qui semble montrer un impact plus prononcé de l'IAHP sur ce maillon.

Sur le plan technique, les indicateurs de production en engraissement permettent de constater des taux de pertes en hausse (+25 % en IGP et +43 % en qualité France), une diminution du nombre de lots produits par an (- 9,7 % en IGP) et de façon beaucoup plus marquée en « standard » du aux ravages de l'IAHP dans les Pays de la Loire (- 61 %), et à titre individuel, le cahier des charges qualité France voit sa consommation de maïs augmenter de 5,2 %, soit environ 400 g. Les autres critères techniques sont stables. Cette hausse de consommation explique l'augmentation du poids des foies pour cette qualité d'environ 10 g. Ce critère technique est stable en IGP.

Au niveau économique, les prix de l'aliment sont en hausse d'environ 43 % pour les deux segments de qualité. En IGP, la sensible baisse de la consommation de maïs associée à une hausse de la valorisation des animaux sortis de 2,56 € permet à ce cahier des charges de voir sa Marge sur Coût Alimentaire (MCA) progresser de 14 %, soit 0,48 € supplémentaire par rapport à 2021. En revanche, la qualité France ne connaît pas de progression suffisante de la valorisation pour couvrir les hausses de charges alimentaires et animales, induisant une régression de la MCA de 17 %.

Tableau 3. Résultats techniques et économiques des ateliers d'engraissement de canards mulards en 2021 et 2022. Source : Renapalm

		IGP Sud-Ouest		France Standard	
		2022	2021	2022	2021
Critères techniques	Taille des bandes nombre de canards	1 109	1 086	1 127	1 025
	Nombre de lots lot/atelier/an	9,9	11,0	6,2	16,2
	Âge de mise en engraissement jours	87,3	84,6	81,7	77,7
	Durée d'engraissement jours	11,2	11,3	10,9	10,1
	Consommation de maïs kg/canard	8,2	8,4	8,1	7,7
	Poids moyen foies gras g	530	534	533	521
	Taux de pertes %	2,3	1,84	2,5	1,75
Critères économiques	Valorisation ¹ €/animal sorti	17,67	15,11	18,52	17,17
	Coût PAE ² €/animal sorti	10,81	9,61	11,98	11,0
	Prix aliment €/tonne	364	252	399	278
	Coût aliment €/animal sorti	2,99	2,11	3,23	2,15
	MCA ³ €/animal sorti	3,87	3,39	3,31	4,02

1 La valorisation globale de l'animal sorti est nette de transport du gras et d'abattage

2 Le coût du PAE correspond à un coût transporté

3 La Marge Coûts Aliment et Animaux (MCA)

2.3. Comparaison des résultats technico-économiques entre 2021 et 2022

Au niveau économique, la conjoncture de 2022 n'est pas favorable. L'inflation, la géopolitique et la hausse des matières premières sont des facteurs venant alourdir les difficultés des élevages Prêt-à-Engraisser (PAE) et en engraissement, en plus d'une conjoncture sanitaire très défavorable.

De manière générale, l'analyse des résultats de 2022 montre des fortes diminutions des productions sur les deux maillons (-19 % en PAE et -18 % en engraissement). La violente vague d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) apparue en fin d'année 2021 et qui s'est poursuivie jusqu'à mai 2022 explique cette baisse tant en élevage qu'en engraissement, ainsi que sur le plan géographique.

Globalement, la MCA (Marge sur Coûts Aliment et Animaux) a pu progresser pour le cahier des charges IGP en raison d'une hausse du prix de valorisation suffisante (+9 % en PAE et +14 % en engraissement) pour couvrir la

hausse d'achat des animaux et surtout la hausse du coût alimentaire. À contrario, la MCA qualité France a diminué (-8 % en PAE et -17 % en engraissement), la hausse des charges et tout particulièrement la charge alimentaire étant plus importante que la progression du prix de valorisation des animaux.

En effet, en raison de l'inflation et des tensions géopolitiques dans le monde, les prix de l'aliment ont connu des fortes progressions (environ 33 % en PAE et 44 % en engraissement en moyenne par rapport à 2021). Les valeurs de prix constatées au 4^{ème} trimestre 2022 n'ont jamais été observées depuis le début du dispositif (2002).

Sur le plan technique, l'indicateur le plus touché en 2022 est le nombre de lots réalisés par atelier et par an, qui diminue de 27 % en PAE et de 37 % en engraissement. L'IAHP et ses conséquences directes via les abattages ou indirectes via les interdictions de mises en place et le manque de canetons à disposition, est la principale cause de cette baisse. De ce fait, le nombre d'animaux produits sur l'année 2022 est mécaniquement en baisse.

En ce qui concerne les autres variables techniques, des variations sont constatables entre 2021 et 2022 (durée d'élevage, consommation d'aliment, ...), mais elles restent dans des seuils habituellement constatés en période de crise.

Depuis 2019, la filière des palmipèdes à foie gras est confrontée à des crises successives : Episodes de gripes aviaires puis crise sanitaire Covid 19 et retour de l'IAHP sur cette campagne, qui ont forcément un impact fort sur l'économie de la filière. L'analyse des résultats 2023 nous apportera peut-être des éléments d'évolution de la filière à court et moyen termes.

L'année 2022 restera une campagne très particulière ou la priorité aura été le contrôle de l'IAHP au niveau national.

3. Coût de production

Si le dispositif de centralisation des résultats technico-économiques permet une couverture large sur plus de 60 % de la production française de canard mulard, le volet économique est limitée à la marge brute. Le réseau de fermes de référence permet de compléter cette analyse par le recueil d'éléments économiques spécifiques aux producteurs jusqu'à la marge nette de l'atelier et d'établir ainsi un coût de production.

3.1. Échantillon mobilisé

L'approche coût de production en élevage (pré-engraissement) et en engraissement de canard à foie gras est menée de manière récurrente sur les productions sous IGP Canard à foie gras du Sud-Ouest uniquement. En 2021, l'échantillon comporte 11 exploitations d'élevage

IGP et 13 exploitations d'engraissement IGP. Ces exploitations constituent notre échantillon pour mener les analyses de coût de production.

3.2. Coût de production en élevage de canard Prêt-à-engrais IGP Sud-Ouest

Les exploitations ayant un atelier d'élevage de canard PAE IGP de notre échantillon 2021 exploitent en moyenne 45,0 hectares de Surface Agricole Utile (SAU) et mobilisent 1,05 Unité de Travail Humaine (UTH), dont 0,57 UTH dédiée à l'activité canard. Le taux de spécialisation moyen des ateliers de pré-engraissement de canards passe de 79,6 % en 2020 à 74,7 % en 2021. La production enregistre une baisse du nombre d'animaux produits de 16,8 % entre ces deux exercices : 23 765 PAG en 2020 à 19 767 PAG en 2021.

En comparaison avec les données GTE du programme RENAPALM, les fermes de référence ont obtenu des niveaux de performances techniques similaires. Seul le nombre de bandes diffère, avec une moyenne de 3,0 bandes pour les fermes de référence contre 2,8 bandes pour la centralisation GTE. La baisse de la production par atelier des fermes de référence entre 2020 et 2021 est également visible dans les données collectées des GTE.

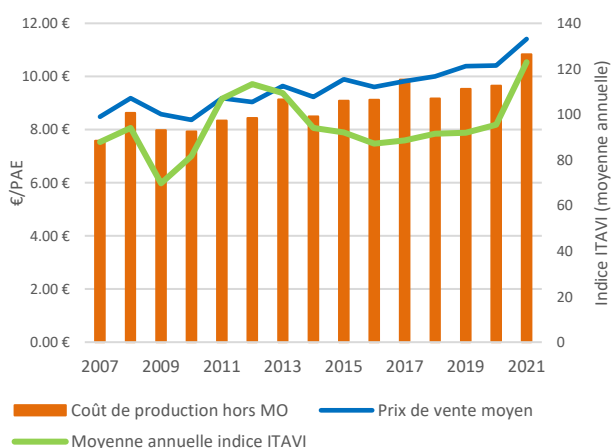
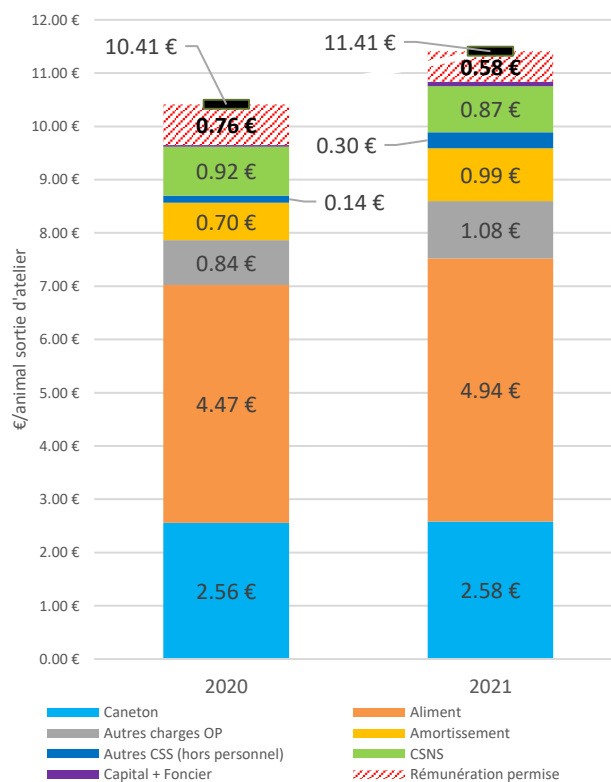
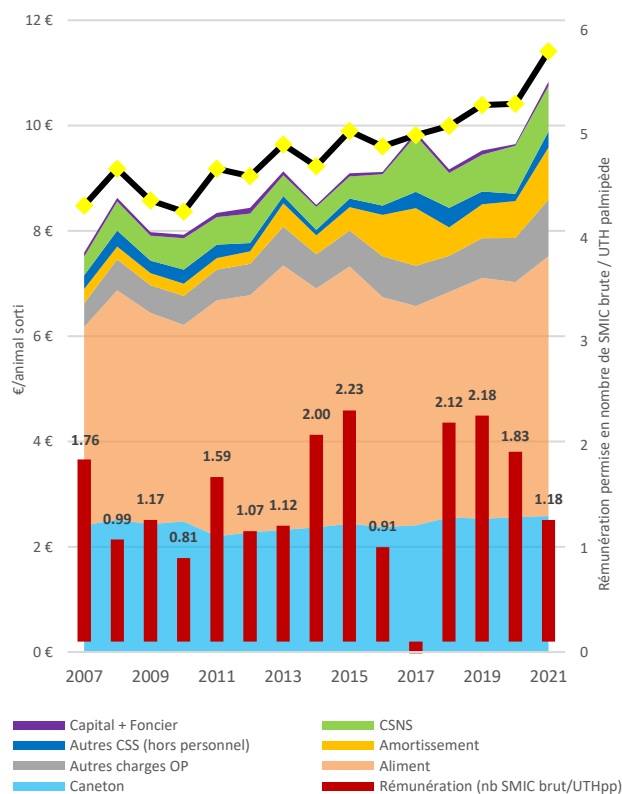


Figure 5 : Évolution de l'indice ITAVI coût matières premières Canard à foie gras. Source : Fermes de référence 2021



- 1 CSS : Charges de Structure Spécifiques à la production
2 CSNS : Charges de Structure Non Spécifiques à la production

Figure 6 : Décomposition du coût de production du canard PAE IGP Sud-Ouest en 2020 et 2021



- 1 CSS : Charges de Structure Spécifiques à la production
2 CSNS : Charges de Structure Non Spécifiques à la production

Figure 7 : Évolution du coût de production du canard PAE IGP et de la rémunération permise depuis 2007

En 2021 : l'augmentation très marquée du coût de production de 12 %, soit 1,19 €/animal sorti, est attribuable à plusieurs facteurs. Les charges opérationnelles (hors animaux et aliment) progressent à elles seules de 28 %, passant de 0,84 € à 1,08 €/animal sorti. Le coût alimentaire connaît sa plus forte progression depuis plus de 5 ans, avec une hausse de 10 % par rapport à 2020, en lien avec le contexte inflationniste de 2021. Les amortissements sont également en hausse de 41 %, probablement en lien avec la baisse de la productivité, limitant la dilution des amortissements. Le prix de vente, quant à lui, progresse de 10 %, ce qui s'avère insuffisant pour pallier à la hausse du coût de production. La rémunération permise par tête sortie d'élevage est de 0,58 €, soit une baisse de 24 % par rapport à celle de 2020. Au final, la rémunération mensuelle diminue de 36 %, passant de 1,83 à 1,18 SMIC brut mensuel en 2021.

3.3. Coût de production en engraissement de canards gras IGP Sud-Ouest

En 2021, les exploitations ayant un atelier d'engraissement de canard gras IGP Sud-Ouest exploitent en moyenne 40 hectares de Surface Agricole Utile (SAU) (contre 59 hectares en 2020) et mobilisent 1,57 Unités de Travail Humaine (UTH), dont 1,28 UTH consacrées à l'activité palmipède, (contre 1,5 UTH, dont 1,47 UTH pour l'activité palmipède en 2020). Le taux de spécialisation est de 68 % en 2021, comparé à 81,7 % en 2020, en raison d'un échantillon de ferme différent de celui de l'année antérieure.

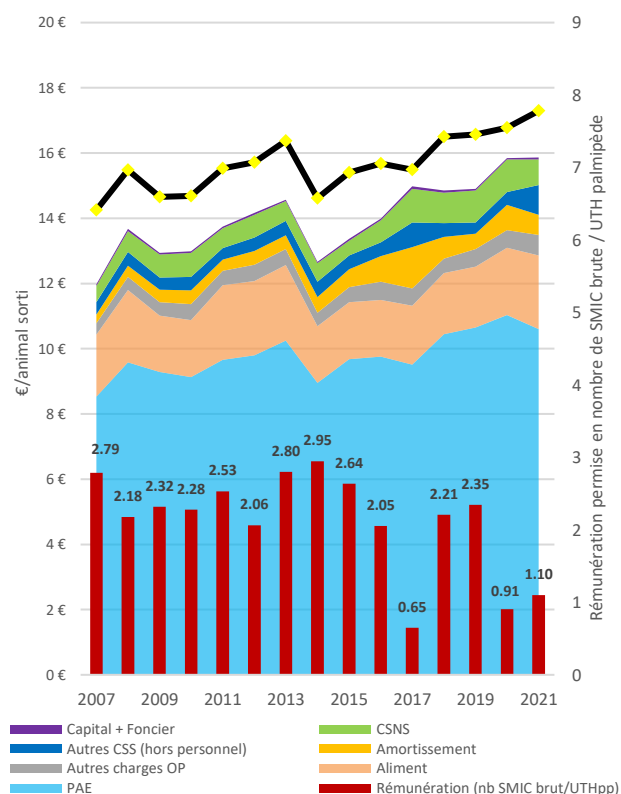
La production de canard gras dans les fermes du réseau de référence a connu une baisse en 2021 par rapport à l'année antérieure. La production annuelle moyenne par atelier est de 17 727 canards gras produits en 2021 contre 24 462 canards gras produits en 2020, représentant une baisse d'environ 17 %. Cette diminution est répartie sur un nombre de bandes en recul (10,8 bandes en 2021 contre 15,7 en 2020). Les indicateurs techniques sont quasi-équivalents aux données constatées dans le programme de centralisation GTE, RENAPALM.



1 CSS : Charges de Structure Spécifiques à la production

2 CSNS : Charges de Structure Non Spécifiques à la production

Figure 8 : Décomposition du coût de production du canard gras IGP Sud-Ouest en 2020 et 2021



1 CSS : Charges de Structure Spécifiques à la production

2 CSNS : Charges de Structure Non Spécifiques à la production

Figure 9 : Évolution du coût de production du canard gras IGP et de la rémunération permise 2007

En 2021 : à la différence d'un atelier PAE IGP, un atelier d'engraissement voit son coût de production rester stable en 2021. Les deux principaux postes du coût de production (hors Main d'Œuvre - MO) d'un canard gras IGP sont l'achat du PAE et le coût de l'aliment, qui représentent 81 % du coût de production en 2021. La valeur d'achat du PAE est en baisse de 4 %. Cette baisse est également observable en 2021 dans l'analyse des GTE RENAPALM. Le coût alimentaire progresse de 9 % en lien avec le début de l'inflation fin 2021. Les autres charges opérationnelles sont en progression de 16 %. Cependant, les amortissements sont en baisse de 20 %. La rémunération permise par tête sortie d'élevage est de 1,43 €, soit une progression de 53 % par rapport à celle de 2020. Au final, la rémunération mensuelle augmente de 21 %, passant de 0,91 à 1,10 SMIC brut mensuel en 2021.

3.4. Évolution du coût de production de canards gras IGP Sud-Ouest 2020/2021

En 2021, les résultats du réseau de fermes de référence indiquent toujours une dégradation de l'équilibre économique dans les exploitations de palmipèdes à foie gras. Cette tendance est nettement visible sur le segment prêt à engraisser au cours des deux dernières campagnes.

Cela s'explique par deux années de crise, celle de la COVID-19 en 2020 et le retour de l'IAHP en fin 2021, ainsi que l'apparition de la forte inflation en fin d'année.

Pour les élevages suivis (production de canards prêts-à-engraisser), la revalorisation moyenne de 1,0 € / canard sorti ne permet pas de couvrir l'augmentation du coût de production de 1,19 € / canard sorti. Les charges en lien avec cette hausse sont notamment les charges opérationnelles et les nouveaux investissements, notamment dans la biosécurité (+ 1,02 € / canard pour ces deux postes). Elle ne couvre pas non plus l'augmentation des autres charges de structure non spécifiques (+0,16 € / canard). La rémunération permise de la main-d'œuvre (salariée et non salariée) atteint 1,18 SMIC brut / UTH et connaît une deuxième année consécutive de baisse.

Pour le segment engraissement, la valorisation des canards gras sortis des ateliers d'engraissement entre 2020 et 2021, qui progresse de 3 %, est la plus forte progression depuis 5 ans. À la différence d'un atelier PAE strict, la revalorisation moyenne de 0,51 € / canard sorti constatée en 2021 est suffisante pour permettre à une exploitation d'engraissement d'améliorer sa rémunération de 21 %, atteignant ainsi 1,10 SMIC brut / UTH. Globalement pour ce maillon, le coût de production est resté stable malgré des charges opérationnelles (hors PAE) en hausse de 11 %, soit 0,28 € de plus par canard sorti. La baisse des amortissements sur cette campagne (- 20 %) explique en partie la stabilité du coût de production. Il est difficile de déterminer les raisons qui expliquent cette baisse. Néanmoins, les conséquences de

l'IAHP n'ont pas permis la mise en place d'un volume d'animaux suffisant pour retrouver des niveaux de rémunération équivalents aux campagnes 2018 et 2019.

4. Conclusion

À la fin des restrictions de la crise du COVID-19, la réouverture des débouchés aurait pu permettre aux acteurs de la filière de retrouver des performances économiques et de production, équivalentes aux années antérieures. Cependant, le retour extrêmement violent de la grippe aviaire est venu stopper cette dynamique.

L'analyse des résultats 2022 du dispositif des GTE et ceux de 2021 du dispositif des fermes de référence en filière palmipèdes, met en évidence les effets dévastateurs de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) sur tous les maillons de production de la filière, ainsi que sur les capacités d'approvisionnement en animaux (caneton et PAE).

En effet, le maillon des reproducteurs ayant été touché, le potentiel de mise en place s'est retrouvé limité en raison du manque de disponibilité et des mouvements d'animaux freinés par les réglementations administratives en vigueur dans les zones concernées.

Les résultats des fermes de référence, bien que dans une temporalité antérieure au GTE, apportent des éléments similaires. En effet, la dégradation des rémunérations, par rapport à la dernière année stable sur le plan sanitaire (2019), aussi bien en PAE qu'en engraissement est en grande partie due au manque de bandes réalisées en production.

Le Service Statistique Publique (SSP) indique une réduction des abattages de 64 000 têtes en 2020 contre 115 500 têtes en 2020, soit - 44 % en deux ans.

L'arrivée de la vaccination contre le virus H5N1 ne pourra avoir de potentiels résultats sur les différents réseaux de référence qu'au cours de la collecte 2024 pour les GTE et 2025 pour les fermes de référence.

Références bibliographiques

- ITAVI (2023) *Programme RENAPALM : gestion technico-économique des éleveurs et gaveurs de palmipèdes à foie gras. Résultats 2022*, 60 p.
- ITAVI (2023) *Programme RENAPALM : gestion technico-économique des éleveurs et gaveurs de palmipèdes à foie gras. Résultats 2021*, 60 p.
- PALSO (2022) *Rapport d'activités Assemblée Générale Ordinaire*, Association Foie gras Sud-Ouest, 47.p

Abstract - Technical and economic performances of farms producing foie gras ducks in France in 2022

France is the world's leading producer and exporter of foie gras. ITAVI oversees the centralization of technical and economic data from foie gras farms and, in addition, manages a reference farm monitoring program to track the evolution of technical and economic performance in the sector for 26 years.

After a period of returning to normalcy, the foie gras sector faced another setback with the avian influenza epidemic since the end of 2021. The impact of this crisis is evident in the production volumes reported in our sample, decreasing by at least 18%. While the margins for producers under the IGP specifications have been maintained or even improved, producers under the "Qualité France" label see their margins decline compared to those of 2020.